

Syndicat SUD

Traitement-Messagerie-Transport
25/27, rue des Envierges
75020 PARIS
Tél : 01 44 62 12 35
sudtmt@sudptt.fr

Le Sudorifère

Journal de liaison des centres de la DRL

Union Syndicale Solidaires

144, Bd de la Villette
75019 PARIS
Tél : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires.org

Toutes les infos syndicales sur les sites www.sudptt.fr ou www.sudposte75.fr

Meilleurs voeux !

Ce début d'année 2014 est aussi le début d'une nouvelle parution du syndicat SUD. Vous avez donc entre les mains le premier numéro du Sudorifère. Ce journal est destiné aux salarié-es de l'ensemble des sites de la DRL. Que l'on soit au Charolais, à Sénart, sur le pôle Roissy, à la DAPO, il permettra à chacun et chacune de se faire une idée de la politique globale de la DRL. Alors pourquoi Sudorifère allez-vous dire ? Eh bien ! parce que Sudorifère veut dire : celui qui produit la sueur ! Et à la DRL, celles et ceux qui produisent la sueur, on les connaît, ce sont les centaines de salarié-es, bien souvent au bas de l'échelle.... Cela ne veut pas dire que ce nouveau journal ne s'adresse pas aux cadres, cadres supérieurs ou chefs de centre. Au contraire, ils pourront lire dans ces articles rédigés par nos envoyés spéciaux dans les centres, ce qu'il ne faut pas faire ou ce qu'il faut faire, ils verront des critiques, des propositions, des revendications, voire même des solutions à leurs soucis ! Vous pouvez aussi faire des remontrances, des propositions et même nous faire parvenir des articles, des dessins, des mots d'humour, d'amour et tout ce qui vous paraît important...

La DRL est aujourd'hui à un tournant sans que l'on sache vraiment où elle veut aller. La fermeture des PIAC - Evreux, St-Quentin Fallavier, Valenciennes, Cestas, Mitry-Mory - d'ici fin 2014, le transfert du Charolais sur un nouveau site à Bonneuil sur Marne, le développement du pôle Roissy, le rattachement du site de la DAPO au 1er octobre, le déménagement du site de Champs sur Marne fin 2014 poussent chacun-e d'entre nous à s'interroger sur l'avenir de cette direction. On nous parle de développement du e-commerce, de recherche de nouvelles activités, de logistique sans que l'on sache vraiment ce qu'il y a derrière.

Ce que l'on sait, c'est que la DRL n'est pas indépendante de la stratégie de La Poste au niveau national et là on peut mesurer les dégâts commis ces dernières années : fermeture de dizaine de PIC, regroupement des distributions, économies faites sur le dos du personnel, restructurations à la hussarde, mobilités forcées, pressions sur les salaires, management par le stress... Dans ce tourbillon incessant, la DRL prend toute sa part avec des fermetures de sites, une réduction des coûts de l'immobilier, des déplacements forcés de personnel et une politique anxyogène menée tambour battant.

SUD a toujours combattu et combattra encore cette politique néfaste pour le personnel, son avenir, sa santé, sa vie familiale. Mais ce combat est l'affaire de tous et toutes. Sans l'appui et la participation du personnel, un syndicat n'est rien. Avec l'apport d'une majorité du personnel, il est un outil indispensable pour gagner ! Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une bonne année 2014.



SUD

N°0

Janvier 2014

Roissy PIAC : 1/4 d'heure de plus, non, mais ça va pas !

Lors de la table ronde du mois de décembre, les représentants SUD ont demandé à ce que le personnel puisse bénéficier d'un quart d'heure supplémentaire lors de la pause afin d'aller au repas de Noël à la cantine du HUB le 13 décembre. En effet, il faut compter environ 20 mn aller/retour pour se restaurer au HUB. M. Montenot n'a rien voulu lâcher ! L'accord Qualité de Vie au Travail, signé en grande pompe, il y a près d'un an avec certaines organisations syndicales, prévoyait de légères améliorations sur la prise en compte du personnel. Cet accord, SUD ne l'a pas signé et a bien fait ! Car même ça les dirigeants s'assoient dessus, c'est dire la considération qu'ils portent aux agents. Les représentants SUD trouvent lamentable une telle façon de procéder. Les salarié-es ne font pas l'aumône ! Pour 1/4 d'heure refusé, c'est une démotivation supplémentaire. Et lorsque M. Montenot demandera un petit coup de pouce en plus pour un surplus d'activité, les salarié-es sauront quoi lui répondre !



Mitry-Mory : l'accord est signé !

Le 13 décembre, la section SUD a décidé de signer l'accord d'accompagnement social de Mitry-Mory. Rappelons qu'une première phase de reclassement avait eu lieu d'avril 2011 à avril 2013. Cela fait donc trois ans que Mitry-Mory est en reclassement et nous trouvons toujours cette fermeture injustifiée. En effet, nous doutons fortement de la capacité du futur pôle international de Roissy d'absorber tout le trafic que la DRL, ou d'autres directions, lui destine (DOM, courrier sur mesure, séquentiel). Ces transferts vont encore aggraver les conditions de travail sur les sites de Roissy, alors qu'aujourd'hui La Poste continue de payer des amendes REIMS pour sa mauvaise qualité de service. Cet argent serait bien plus utile ailleurs. Sur le reclassement proprement dit : les indemnités financières sont du niveau du reclassement partiel de 2011 et non pas d'une fermeture. Ils sont en dessous des volets sociaux des PIAC de province. C'est faire peu de cas du travail des agents de Mitry-

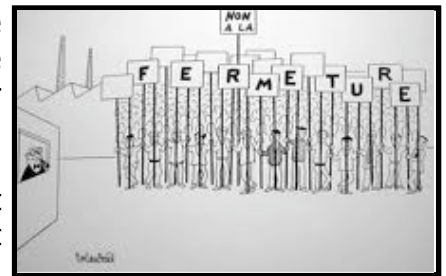


Mory pour assurer les différentes charges de travail dues au reclassement. Sur le volet social, nous reconnaissons que des efforts ont été faits, encore faudra-t-il que les engagements pris soient tenus pour ceux et celles qui ne souhaitent pas rejoindre le pôle international ? Il en est de même pour les personnes les plus fragiles. SUD continue à penser que le centre de Mitry-Mory est bien situé, bien entretenu et très peu dégradé par ces 15 années d'existence. Nous sommes toujours persuadés que cette fermeture est une erreur car il aurait pu encore être utile. Néanmoins, les agents qui nous ont fait confiance pendant ce long reclassement souhaitaient majoritairement que cet accord soit signé. La section SUD locale a donc assumé ses responsabilités en signant cet accord (CGT, FO et CFDT ont fait de même).

Sénart PFR :

Fermera, fermera pas ?

Le climat est quelque peu tendu sur Sénart PFR depuis que la direction a officiellement annoncé ses interrogations sur le devenir de la plate-forme. D'abord annoncée fin décembre, la décision de fermeture ou de pérennisation du site devrait nous être communiquée en mars ou avril. Cette incertitude qui pèse sur la tête du personnel de Sénart PFR est anxiogène.



Elle laisse place à toutes les rumeurs et destabilise encore plus les collègues du centre. Une organisation syndicale a même été jusqu'à annoncer, lors d'une HMI à la DAPO la fermeture officielle de Sénart PFR ! De deux choses l'une :

- Soit cette organisation syndicale a des informations que nous n'avons pas (il est vrai que nous ne passons pas notre temps dans les salons feutrés de la DRL) et dans ce cas là, qu'elle vienne les donner aux premières personnes concernées,

- Soit elle tire des plans sur la comète et participe à la rumeur, ce qui n'est pas correct vis à vis du personnel de Sénart PFR.

En ce qui nous concerne, à SUD, nous jouons la transparence comme nous l'avons toujours fait. Nous informons le personnel de la plate-forme à chaque fois que nous réussissons à faire cracher une information à la direction.

Puis nous développons nos analyses avec toutes les réserves dues à la situation. Il en va de notre crédibilité ! Une chose est sûre. Le personnel de Sénart PFR ne se laissera pas faire sans réagir !

Bilan des RAP 2013 : Encore un effort !

Lors de la CDSP de décembre, la DRL nous a donné le bilan des promotions arrêté au 30 novembre 2013. Il y a eu en tout 237 promotions, tous sites confondus, soit 10,5% du personnel. Si l'on regarde un peu dans le détail près de la moitié de ces promotions (98) sont du I.2 au I.3. Il faut savoir qu'une promotion de ce type ne coûte pas cher, car c'est au bas mot une quinzaine d'euros bruts en plus par mois. Pour le reste il y a eu 45 promotions du I.3 au II.1, 39 du II.1 au II.2, 27 du II.2 au II.3 et 28 promotions de la classe II vers la classe III. C'est le centre de Roissy HUB qui détient la palme avec 124 promotions, tous grades confondus, Sénart en a 19 et Charolais 8. Il y a eu 30 promotions sur les Centres de Tri Numériques (CTN) et 35 sur les PIAC (dont 6 à Mitry-Mory). Si le rythme des promotions s'est un peu accéléré en 2013, il est le fait d'un rattrapage des années antérieures puisque la DRL était largement en dessous de ce qui se faisait au courrier (en 2009 : 12,4% de promotions au courrier et 8% à la DRL et en 2010 : 9,6% au courrier et 8,2% à la DRL). Mais ce système de RAP est très injuste et nous ne cessons de le dénoncer au fur et à mesure des réunions. En effet, ce système donne un rôle décisif à la hiérarchie, l'information se fait d'une façon très limitée, le principe d'égalité des chances n'est pas respecté et, par endroits, la promotion est bien souvent attribuée non pas en fonction de l'ancienneté



et de l'expérience mais à la tête du client ! Nous sommes bien loin d'une promotion juste et équitable. SUD demande que l'accord national de 2006 soit supprimé et qu'une nouvelle négociation s'engage !

Formations : peut mieux faire !

Lors de cette CDSP, nous avons eu droit également à un bilan des formations. Depuis des années, nous n'avons pas cessé de dénoncer le manque d'ambition de la DRL pour la formation de ses agents, ce qui fait que la plupart ont leur compteur DIF à bloc (limitation à 120 heures). Aujourd'hui, la DRL tente de réagir en se donnant des objectifs un peu plus ambitieux. L'objectif 2013 était de 2,1 jours par agent, dont 0,5 au titre du



DIF. Au 30 novembre 2013, 344 demandes ont été faites (dont 4 refus) pour 7390 heures.. Les plus demandeurs sont les plus de 45 ans (231 demandes), suivi de la tranche d'âge 35/45 ans (72 demandes) et enfin les 20/34 ans (41 demandes). Il faut noter que la moyenne d'âge à la DRL est de 48 ans. Les formations les plus suivies sont : Word, Excel, Access, anglais, secouriste. Si l'objectif de 2,1 est pratiquement réalisé, le bilan fait état d'une enveloppe de DIF restante considérable. Avec ce qui a été consommé en 2013, il reste encore 221 868 heures au compteur sur l'ensemble des agents, soit 31 695 jours !!! Il y a donc de quoi faire. A force de bataille, nous avons obtenu qu'un catalogue de formation soit édité. La formation est un droit, nous engageons les agents à s'en servir. Nous demandons également que l'objectif 2014 pour le DIF soit d'au moins 1 journée par agent, sinon il faudra des dizaines d'années pour apurer le solde.

30€, c'est encore trop ! Comme les années précédentes, la DRL a renouvelé l'opération «chèques cadeaux», gratifiant chaque agent de 30€ (+ 30€ par enfant de moins de 12 ans). Même si nous préférierions avoir une prime de fin d'année ou un 13ème mois, cette opération est loin d'être négligeable pour beaucoup d'entre-nous, surtout à l'approche des fêtes. Or, lors d'une récente CDSP, le directeur de la DRL a annoncé qu'il n'était pas sûr de reconduire l'opération l'année prochaine. Comprenez bien, les temps sont durs, il n'y a pas de petites économies ! Rappelons donc à M. Deutscher qu'avec les fermetures de sites, il économise déjà largement sur la masse salariale. Sachant qu'un emploi = environ 40 000€, l'heure n'est pas à la suppression de ces chèques cadeaux mais bien à leur augmentation. Qu'on se le dise !

Site de Brie-Comte-Robert : Et demain ?

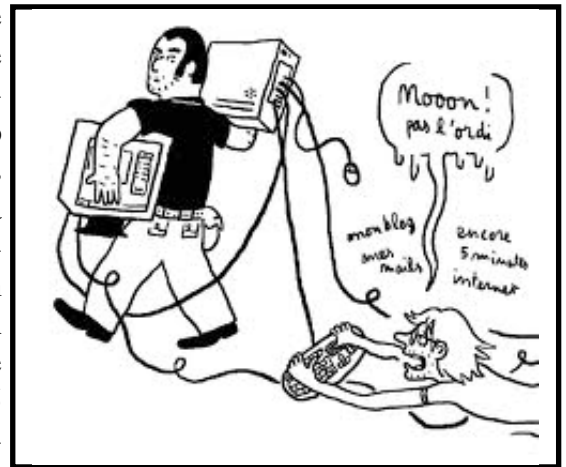
Il n'y a pas que le personnel de Sénart PFR qui soit inquiet quant à son avenir. Les collègues de la DAPO de Brie-Comte-Robert sont, pour la plupart, préoccupés depuis leur arrivée au sein de la DRL ! S'il n'ont pas à s'inquiéter sur une éventuelle fermeture du site, les projets de la direction pour le site de Brie ne sont en rien rassurants ! En effet, la DRL veut faire du centre d'approvisionnement la vitrine de son dernier dada : le e-commerce ! Et là rien de rassurant pour nos collègues. Car la direction, sous couvert de dialogue social (même si nous reconnaissons avoir vu bien pire ailleurs), peut être très brutale pour imposer ses déci-

sions ! SUD sera au côté des collègues de Brie pour combattre la DRL contre les mauvaises méthodes de travail qu'elle voudrait imposer à la DAPO !

Il y a une catégorie du personnel que nous ne devons pas oublier non plus. Ce sont les collègues intérimaires ! Certains sont ou étaient là depuis plus de 10 mois. Ils ont acquis l'expérience dans la logistique que la DRL recherche tant. Il est donc contradictoire qu'elle s'en débarrasse pour reclasser les personnels des centres qu'elle ferme. Tous les intérimaires de la DAPO (comme ailleurs) doivent se voir proposer un CDI dans les plus brefs délais. SUD ne fait pas de différence entre les travailleurs.

Déménagement du site de Champs : on marche sur la tête !

Lors d'un séminaire fin octobre, M. Yves Xémard, directeur de la direction industrielle, a annoncé en fin de réunion la possibilité de ne pas reconduire le bail de l'immeuble de Champs sur Marne. Et puis plus rien pendant près d'un mois... Un mois pendant lequel le personnel se demandait à quelle sauce il allait être mangé. Et puis, le 9 décembre, lors d'un CHSCT, le couperet est tombé ! Effectivement, les 700 agents du site de Champs sur Marne, qui font partie de 6 NOD différents, devront déménager d'ici le 31 décembre 2014. Une absurdité de plus lorsque l'on sait que cet immeuble appartenait à La Poste lors de son ouverture en 1993, qu'il a été vendu en 2003 pour être reloué ensuite, il appartient maintenant à un fond de pension australien (!!!).... Et on nous dit maintenant que le loyer coûte trop cher ! Rappelons également que la DOTC du 77 est arrivée dans l'immeuble il y a à peine 2 ans. Bravo aux technocrates de La Poste. Devant ce non-sens, les 4 organisations syndicales présentes sur le site (SUD, CGT, FO et CFDT) se sont constituées en intersyndicale avec un seul mot d'ordre : non à la fermeture et au déménagement, oui à la reconduction du bail. Cette intersyndicale a diffusé un questionnaire au personnel qui a recueilli 305 réponses et cette réponse est sans ambiguïté : c'est non ! Les 3 raisons les plus évoquées sont le transport (208 réponses), le logement (120) et les raisons familiales (113). L'intersyndicale a aussi rencontré la mairie de Champs, a interpellé les élu-es du département et entend bien peser de tout son poids pour arrêter le massacre. A l'heure où La Poste ne cesse de nous bassiner avec la responsabilité sociale et environnementale, qu'elle met en avant le grand dialogue et la vie au travail, ce dossier est l'exemple même qu'elle se fout de nous !



Grève nationale des PICs et CTC : Une belle réussite !

Depuis septembre dernier, les fédérations syndicales se voyaient régulièrement pour organiser une riposte à la hauteur des enjeux ! En effet, à l'horizon 2015, une quinzaine de centres sont appelés à fermer et plus de 2000 emplois vont disparaître. En effet, les mêmes qui, en 2004, nous disaient qu'ils injectaient 3,4 milliards d'euros pour moderniser le réseau d'acheminement reconnaissent, avec l'annonce de ces fermetures, qu'ils se sont plantés. Ils n'ont pas anticipé la baisse du courrier, pas anticipé le développement du e-commerce.

Les annonces de fermeture se succèdent à la chaîne (St-Etienne, Mulhouse, La Rochelle, Creil, Amiens, Bobigny, Pontoise, etc...). Dans ce climat anxiogène, la DRL n'est pas en reste : annonce de la fermeture de l'ensemble des PIAC d'ici fin 2014 (Evreux, Valenciennes, Cestas, St-Quentin Fallavier), fermeture de Mitry-Mory, fermeture/transfert du Charolais et déménagement du site de Champs sur Marne.



Dernièrement, nous avons appris la fermeture d'Orly CTOM pour début 2015 ainsi que Gonesse TIM avec le transfert de tous ces trafics sur le pôle de Roissy. C'est dire si tous les centres sont touchés. Les uns parce qu'ils ferment, les autres parce qu'ils vont recevoir les trafics sans les emplois supplémentaires. Il était donc nécessaire que l'ensemble des centres se retrouvent dans une mobilisation commune et nationale. Car qui peut croire que cette opération n'est pas orchestrée par le Siège de La Poste ? Devant l'urgence de la situation, l'ensemble des fédérations syndicales (SUD, CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC et UNSA) appelaient à une journée d'action le 12 décembre. Et cette journée d'action a été un succès puisque 500 personnes se sont rassemblées devant le Siège de La Poste. Une manifestation colorée, chacun-e arborant un panneau avec le nom de son centre, festive a eu lieu autour de Montparnasse. Les fédérations ont été reçues le lendemain par Nicolas Routier, directeur du courrier. Celui-ci reconnaît qu'il y a un malaise, mais refuse d'arrêter le processus actuel. Il annonce une négociation sur les compensations financières, une discussion sur le plan stratégique, une réflexion sur le réseau logistique et pas d'annonce de nouvelles fermetures pendant cette période. Mais sur les revendications concrètes du personnel, rien de rien. Il va donc falloir frapper plus fort !!!